

## Les membres se prononcent, l'AEFO agit



Avez-vous récemment rempli un sondage de l'AEFO? Si c'est le cas, je vous en remercie. Car en donnant votre opinion, vous ajoutez votre voix à celles des autres membres. L'AEFO obtient donc des données mesurables qui appuient ses revendications auprès du gouvernement et de l'employeur. D'une certaine manière, on pourrait dire que les sondages de l'AEFO deviennent des preuves qui sont difficiles à contester.

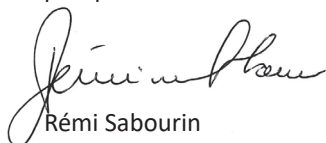
À titre d'exemple, lors de sondages, les membres du personnel enseignant de l'AEFO ont donné leur avis sur les commentaires dans les bulletins. Résultat : le nouveau guide d'appui à la préparation des bulletins scolaires. Grâce à vos réponses, et en collaboration avec le gouvernement et les conseils scolaires, des paramètres très clairs ont pu être établis. Cela devrait aider à faire disparaître les différences de perception ou d'opinion entre les conseils scolaires et les écoles, entre les directions et le personnel enseignant.

Un autre sondage peut illustrer l'importance de votre opinion : aidez-nous à aider vos élèves ayant des besoins particuliers. Grâce au nombre et à la qualité de vos réponses, l'AEFO a désormais les données nécessaires pour collaborer avec le gouvernement et l'employeur afin qu'ensemble, nous puissions donner à nos jeunes ayant des besoins particuliers l'appui dont ils ont besoin.\*

Chaque sondage est un pas dans la bonne direction et peut contribuer à l'amélioration des conditions de travail des membres de l'AEFO. Bien évidemment, il y a encore énormément à faire. Je pense notamment à la charge de travail, qui reste encore bien trop lourde pour que chaque membre puisse exercer sa profession dans les meilleures conditions possibles. Je suis persuadé que cet objectif est réalisable... avec votre aide.

Encore une fois, je vous remercie chaleureusement de votre appui!

\*Notons aussi, le sondage sur la collaboration professionnelle devrait ouvrir les portes pour que l'AEFO, le gouvernement et les conseils scolaires se penchent de plus près sur le mieux-être du personnel enseignant.

  
Rémi Sabourin  
Président de l'AEFO

## Quels sont mes droits?

**J'ai été témoin d'une bousculade au travail entre une élève et une enseignante. Je ne comprends pas pourquoi je devrais faire un rapport à ce sujet.**

Pour mettre fin à la violence au travail, il faut comprendre à quel point il est important de la signaler. Un incident qui peut vous sembler mineur pourrait ne pas l'être. Par exemple, vous pourriez imaginer que c'est un incident isolé, alors qu'en réalité, il pourrait s'agir d'un cas de harcèlement et donc d'une série d'incidents violents commis sur une période de temps plus ou moins longue. Vous êtes témoin de violence au travail? Vous devez absolument le signaler à votre superviseuse ou superviseur. La direction prendra par la suite la décision qui s'impose. Le devoir de faire rapport s'applique bien entendu si vous êtes victime de violence.

Pour que ce soit très clair : qu'il s'agisse de coups, d'égratignures, de violences verbales ou d'autres formes de violence; qu'il s'agisse d'un acte de violence commis par une ou un élève, une travailleuse ou un travailleur, ou par toute autre personne; que vous soyez témoin ou victime... Vous devez signaler l'incident à votre superviseuse ou superviseur.

D'ici le 4 novembre, les déléguées syndicales et les délégués syndicaux des conseils scolaires rattachés à l'AEFO auront eu une présentation sur la violence au travail. N'hésitez donc pas à parler à votre déléguée syndicale ou délégué syndical si vous avez des questions à ce sujet.

Notez que des affiches, qui seront affichées sous peu sur le babillard de l'AEFO de votre école, expliqueront le processus de signalement si vous êtes victime d'un incident violent commis par une ou un élève.



## Concrétisez vos idées liées à l'enseignement

Vous arrive-t-il de penser que si les choses se faisaient différemment, vos élèves apprendraient mieux? Vous avez plein d'idées à ce sujet, mais vous ne savez pas comment les concrétiser? Un programme relevant d'un partenariat entre le ministère de l'Éducation et les syndicats d'enseignantes et d'enseignants pourrait vous donner un bon coup de pouce!

### Le PALPE\* c'est un programme :

- pour le personnel enseignant chevronné;
- qui vous donne le temps d'obtenir le temps et l'argent (de 2 000 \$ à plus de 30 000 \$) pour concrétiser vos idées;
- qui vous permet d'élaborer votre propre projet selon vos intérêts et vos besoins;
- qui vous donne l'occasion de partager vos apprentissages avec vos collègues.

\* Programme d'apprentissage et de leadership du personnel enseignant

### Tous les genres de projets peuvent être financés!

Votre projet peut cibler n'importe quel groupe d'enseignantes ou d'enseignants des programmes réguliers ou spéciaux. Vous pouvez jumeler des matières ou vous limiter à une discipline.

### Le PALPE, un programme fait sur mesure pour moi!

Vous pouvez participer solo ou en groupe.

DATE LIMITE : 24 novembre 2017

En savoir plus : <https://www.teachontario.ca/community/explore/tlppke/pages/fran%C3%A7ais>

## Le comité de consultation au niveau de l'école

C'est quoi? Comment ça fonctionne?  
Pourquoi m'y intéresser?  
Y accéder à partir de la page d'accueil du site Web de l'AEFO sous Formations en ligne!

Un outil interactif et dynamique pour mieux comprendre! >



## Poste électif à l'AEFO : posez votre candidature!

**Comité exécutif de l'AEFO** – mandat de deux ans, du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2020.

Pour postuler, il suffit d'être membre de l'AEFO.

- Présidence de l'AEFO (1 poste)
- Vice-présidences (2 postes)
- Conseillères ou conseillers (2 postes)

**Postes électifs à la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO)** – mandat de trois ans, du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2021.

Pour postuler, il suffit d'être membre de l'AEFO et contribuer au Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO).

- Représentante ou représentant au bureau (1 poste)
- Représentantes ou représentants au conseil d'administration (5 postes)

### Ça m'intéresse!

Cliquez sur la bannière « Posez votre candidature pour un poste électif à l'AEFO! » sur la page d'accueil du site Web de l'AEFO. La date limite pour remettre le formulaire de mise en candidature, la photo et le texte de présentation afin que ces derniers apparaissent sur le site Web est le 15 novembre 2017.

## Cinq moyens économiques de réaménager votre salon

Si votre salon a besoin d'être réaménagé et que vous n'avez pas le budget pour de grandes rénovations, ne vous inquiétez pas. Il y a plusieurs moyens de le rafraîchir et de donner un nouveau souffle à votre espace sans devoir rouler toutes les pièces de monnaie que vous pouvez trouver sous les coussins de votre sofa. Voici cinq moyens de réaménager votre salon à un prix abordable : <https://www.raeoassurance.com/nouvelle6>



Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens  
290, rue Dupuis, 4<sup>e</sup> étage,  
Ottawa (Ontario) K1L 1B5

☎ 613-244-2336 ou 1-800-267-4217  
☎ 613-563-7718 ou 1-888-609-7718

En Bref numéro 714 / Tirage : 1 700 / ISSN 0714-5578



[aefo@aefo.on.ca](mailto:aefo@aefo.on.ca)  
[aefo.on.ca](http://aefo.on.ca)